



L'Administration Communale de Hamois recrute

Des accueillant(e)s extrascolaires (H/F/X) « volant(e)s » pour les écoles communales de Hamois

Engagement sous convention de bénévolat

La Commune recherche régulièrement du personnel pour remplacer les accueillantes extrascolaires titulaires lorsqu'elles sont malades ou en formation.

Ces prestations s'effectuent dans les différentes implantations des écoles communales (Achet, Hamois, Mohiville, Natoye et Schaltin), à raison de quelques heures par jour. Elles se font le matin (entre 7h et 8h30), sur le temps de midi (entre 12h30 et 13h30) ou le soir (entre 16h et 18h).

Vous aimez le contact avec les enfants et vous êtes prêt(e), selon vos disponibilités, à assurer l'accueil des enfants en dehors des heures de cours lorsqu'une accueillante est malade ou en formation ? Cette offre est pour vous.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

- Être âgé de 18 ans au moins
- Être belge ou citoyen de l'Union Européenne
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction

Conditions particulières :

- Être titulaire du permis de conduire B
- Justifier d'une expérience dans l'accueil, l'animation des enfants est un atout
- Être à l'aise avec la gestion de l'outil informatique (pointage de la présence des enfants via une application) est un atout

Recrutement ouvert également aux personnes pensionnées (revenu complémentaire).

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Sous la supervision du Directeur d'école et de la responsable de l'accueil extrascolaire, vous aurez pour rôle de remplacer les accueillantes titulaires lors de leurs absences et ainsi d'assurer l'accueil et l'encadrement des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires (matin et soir) et durant le temps de midi, au sein des écoles communales.

MISSIONS

Au sein des écoles communales :

- Vous **participez activement à l'accueil et l'encadrement** des enfants, en dehors des heures scolaires (matin, temps de midi et soir).
- Vous aidez et surveillez les enfants durant les repas et le temps de midi.
- Vous assurez le **suivi administratif** (présences à la garderie).
- Vous êtes capable de **travailler en équipe**.



APTITUDES LIEES A LA FONCTION

Nous vous voyons :

- Poli, aimable et souriant
- Patient, capable de vous adapter
- Ponctuel, rigoureux, créatif
- Sociable et doté d'un véritable esprit d'équipe, bonnes aptitudes de communication
- Autonome dans l'exécution du travail en accord avec les directives des supérieurs hiérarchiques
- Devoir de réserve, discrétion, confidentialité

SITUATION CONTRACTUELLE

Rémunération :

- Convention de bénévolat
- Les heures prestées sont comptabilisées et payées à raison de 9.5€/heure

Horaire de travail :

Selon vos disponibilités et en fonction des besoins :

- Matin : de 7h00 à 8h30
- Midi : de 12h30 à 13h30
- Soir : de 16h00 à 18h00

INTERESSE(E) ?

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Madame Marie Bal par courriel à l'adresse m.bal@hamois.be ou par téléphone au 0477/84.40.83.